



Clôture de la Réunion d'un Groupe d'experts sur le thème du :

« Renforcement des capacités de prévention des conflits sous-régionaux en Afrique »

9 Novembre 2018

Hôtel Radisson Blu Okoumé Palace, Libreville, Gabon

Remarques de M. François Louncény Fall

*Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef
du Bureau régional des Nations Unies en Afrique centrale*

(L'allocution prononcée fait foi)

**Excellence, Ambassadeur Ahmad Allam-Mi, Secrétaire général de la
Communauté économique des Etats de l’Afrique centrale,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs de missions diplomatiques et
représentants des organisations internationales,**

**Monsieur le Directeur du Bureau du Conseiller spécial des Nations Unies pour
l’Afrique,**

**Monsieur le Directeur de la Division Afrique II du Département des affaires
politiques du Secrétariat des Nations Unies,**

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Nous voici arrivés au terme de trois journées de réflexion et de partage d’expériences en matière de prévention des conflits, avec comme objectif d’améliorer les capacités régionales dans ce domaine. Permettez-moi de vous féliciter tous pour le travail abattu, notamment le rapport sur les capacités de prévention des conflits des communautés économiques régionales (CER), que vous avez validé après un examen minutieux lors duquel de nouvelles idées ont été émises, pour enrichir le document et en faire une référence pour nos futures activités, ainsi que la recherche académique sur ce sujet. L’examen de ce rapport a permis de mettre en exergue les forces et faiblesses respectives en matière de prévention des conflits des différentes CER, de sorte que chacune puisse emprunter les forces des autres pour combler ses propres lacunes.

Lors des échanges autour du rapport susmentionné, vous avez aussi identifié les moyens de rendre vos différentes approches de la prévention des conflits plus efficaces et plus efficientes. A cet effet, vous avez particulièrement mis l'accent sur l'impérieuse nécessité de l'appropriation nationale et régionale des efforts de prévention des conflits, dans la ligne droite du plaidoyer de l'Union africaine pour « des solutions africaines aux problèmes africains ».

Vous avez ainsi évoqué, sans langue de bois, la question du coût de la prévention et de la gestion des conflits, qui doit être minimisé pour permettre leur financement essentiellement sur fonds propres des Etats et des organisations sous-régionales et régionales. Vous avez aussi souhaité que l'appui des partenaires techniques et financiers ne supplée pas, comme c'est encore malheureusement parfois le cas, mais vienne plutôt compléter les efforts financiers consentis par les Etats eux-mêmes, qui sont les premières victimes des conflits et les premiers bénéficiaires des dividendes de la prévention. **Le défi ici est de pouvoir faire plus en matière de prévention des conflits avec moins de ressources.**

Le lien entre le développement et la paix, qui est ressorti clairement lors de vos échanges, me semble aussi justifié.

Vos Etats sont en effet entraînés dans un cercle vicieux, où l'absence de développement et les conflits se nourrissent mutuellement, en étant chacun la cause et la conséquence de l'autre. Vos conclusions sur ce sujet renforcent ma conviction **qu'investir dans le développement, y compris l'éducation, c'est prévenir les conflits ; et prévenir les conflits, c'est créer les conditions du développement durable.** Ceci devrait, plus que jamais, être la devise de vos CER qui ont la double responsabilité de promouvoir le développement socioéconomique de leurs Etats membres, et de garantir la paix dans leurs espaces communautaires respectifs.

Vous avez aussi identifié les causes et tendances émergentes des conflits dans vos régions respectives. Et, si je ne m'abuse, sans vous être concertés préalablement, les problèmes que vous avez soulevés sont souvent les mêmes, qu'il s'agisse, entre autres, des questions de gouvernance ; des effets de la dégradation de l'environnement et du changement climatique ; de l'impact des enjeux de la gouvernance mondiale sur vos pays ; de la marginalisation socioéconomique et politique des femmes, des jeunes, et autres couches vulnérables ; de l'extrémisme violent ; ou encore de l'immigration irrégulière.

Ces causes et tendances émergentes soulignent la nécessité d'une prévention structurelle des conflits, qui doit être holistique. Cette prévention structurelle doit mettre à contribution des acteurs intervenant dans différents domaines, notamment ceux du développement, des droits de l'homme, de la sécurité, de la cohésion sociale, de la préservation de l'environnement, et de l'intégration régionale ; ainsi que les acteurs venant de divers secteurs d'activités allant de la société civile aux organisations régionales et internationales, en passant par les gouvernements et le milieu des affaires. A cet effet, nous déplorons que les femmes, dont l'influence en matière de prévention et de résolution des conflits, aux niveaux domestique, communautaire et international, n'est plus à démontrer, restent trop souvent exclues des mécanismes formels de prévention ainsi que des processus de négociation. Nous sommes convaincus que la prévention des conflits au sein de vos CER serait plus efficace et plus durable si les femmes y jouaient un rôle plus actif.

La prévention des conflits ne doit être la chasse gardée ni le monopole de personne. Nous devons donc travailler ensemble dans l'intérêt des populations que nous prétendons tous, en nos qualités et domaines respectifs de compétence, servir.

A ce titre, je voudrais réitérer la disponibilité des Nations Unies à continuer d'accompagner vos CER respectives dans leurs efforts de prévention des conflits, y compris dans la mise en œuvre des conclusions de la présente réunion.

En ce qui concerne le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), je voudrais vous rassurer quant à la prise en compte de ces conclusions dans la mise en œuvre de notre mandat, notamment en ce qui concerne notre appui au renforcement des capacités de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), y compris dans le cadre de son processus de réforme en cours.

Pour finir, je voudrais remercier une fois encore le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique (OSAA), pour cette initiative et le choix de Libreville qui a abrité cette importante réunion ; la CEEAC, qui a coprésidé cette rencontre avec OSAA et l'UNOCA ; ainsi que les collègues du Département des affaires politiques des Nations Unies. La contribution de tous a été déterminante dans la préparation et la conduite de cette activité.

A vous tous, merci pour votre participation et vos contributions aux discussions.

Et à tous ceux qui viennent de loin, je vous souhaite bon retour dans vos foyers et organisations respectives.

Je vous remercie de votre aimable attention.
